



PRODUIT RÉSERVÉ
AUX PROFESSIONNELS

ENDUIT PÂTE FIBRE DÉCOR

REVÊTEMENT FIBREUX

Utiliser avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

DESTINATION

Enduit de finition décoratif à base de fibre de cellulose.
Utilisation en intérieur, murs et plafonds. Idéal pour décorer en épaisseur.

AVANTAGES

Prêt à l'emploi
Application manuelle ou mécanisée.
Très couvrant, très garnissant
Multiples effets décoratifs possibles
Particulièrement adapté aux travaux de rénovation
Polyvalence d'application

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DÉFINITION	Enduit fibreux décoratif en pâte, prêt à l'emploi en phase aqueuse
COULEUR	Blanc
CARACTÉRISATION	Norme AFNOR NF-T 36-005, famille III, Catégorie 2
CLASSIFICATION	Conforme à la norme AFNOR NF-T 30-608 Codification selon AFNOR NF-T 30-608 : G ₃ S ₂ V ₀ W ₀ A ₀ C ₀ R ₀
DENSITÉ	1,57 ± 1%
pH	9 ± 0,5
CONSOMMATION	1,5 à 3 kg/m ² selon aspect décoratif souhaité
RECOUVREMENT	Attendre le séchage total
NETTOYAGE	À l'eau après emploi
COMPOSITION	Liants cellulosiques, charges minérales sélectionnées, additifs
CLASSEMENT AU FEU	A2 s1 d0, Procès-Verbal disponible sur simple demande
DIRECTIVE C.O.V	Valeur limite en UE (cat.i/PA) : 140g/l à partir du 01/01/2010 Ce produit contient au maximum 1g/l de C.O.V.
HYGIÈNE / SÉCURITÉ	FDS disponible sur simple demande ou sur le site internet www.comptoirdelours.fr
CONDITIONNEMENT	seau de 25 Kg
STOCKAGE	9 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs (>35°C).

SUPPORTS

Les fonds devront être sains, secs, solides, propres et préparés conformément aux DTU 59.1 et 59.4 en vigueur au moment des travaux.
Béton banché.

Plaques de plâtre à parements cartonnés.

Plâtre et carreaux de plâtre.

Tous supports de maçonnerie préalablement dégrossis à l'aide d'enduits de peintre, d'enduits de ciment ou de ragréage.

Autres supports, nous consulter

MISE EN ŒUVRE

Préparation : malaxer le produit avant application. Ne pas diluer.

Matériel : machine à projeter les enduits en pâte, lisseuse, taloche, rouleau.

Conditions : ne pas appliquer par des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 30°C, ni par hygrométrie supérieure à 75%.

Epaisseur d'application : maximum 2 mm par passe, 5 mm ponctuellement.

SECURITÉ



Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) ; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one ; 1,2-benzisothiazolin-3-one ; - 2-méthyl-2h-isothiazole-3-one - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. - P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

CLASSIFICATION



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité.
Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

FICHE TECHNIQUE